



Groupe Banque européenne d'investissement



Commission
européenne



CRÉDIT AGRICOLE

Communiqué de presse

Montrouge, le 1^{er} février 2024

Crédit Agricole et le groupe BEI renforcent leur partenariat pour le financement de la transition énergétique et l'innovation des entreprises françaises et européennes

Crédit Agricole et le groupe Banque Européenne d'Investissement confirment leur engagement commun pour accompagner la transition écologique des PME et ETI françaises et européennes ainsi que le secteur public en France à partir de 2024, après avoir financé plus de 1,6 Mds€ en 2023.

Un financement réalisé de plus de 1,6 Mds€ en France et en Europe en 2023

Partenaires historiques du soutien à la croissance des entreprises françaises, les groupes Crédit Agricole et BEI ont renforcé leurs actions conjointes en faveur des PME et ETI pour les accompagner dans le financement de leur transition verte en 2023.

Ainsi six accords ont été signés l'an dernier permettant d'offrir une gamme de financements à la hauteur des besoins des entreprises dans le cadre de leur transformation vers une économie bas carbone :

Quatre opérations de financements de la BEI en France visant au renforcement du soutien à la mobilité verte, à la transition énergétique climatique, à l'innovation et à la numérisation (735 M€) :

- Projets de PME et d'ETI, clients de CA Mobility (Agilauto), liés aux financements de véhicules à faibles émissions (100 M€) ;
- Prêts à des PME et ETI dans l'UE, clients de Lixxbail et EFL, principalement en France, en Pologne, avec une composante d'action climatique d'au moins 30% du montant des financements (400 M€)
- Prêts aux PME et ETI en France à travers le réseau des Caisses régionales de Crédit Agricole afin de soutenir leurs investissements en faveur de l'innovation et de la numérisation - au moins 50% du montant des financements (150 M€) ;
- Projets d'investissements, de clients PME et ETI de LCL, contribuant à la lutte contre le changement climatique dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les véhicules à faible émissions carbone – au moins 60% du montant des financements (85 M€) ;

Deux opérations de garantie du Fonds européen d'investissement dans le cadre du programme InvestEU de la Commission européenne permettant d'accorder des financements dans les domaines de l'innovation et du développement durable en France :

- 85 M€ pour des investissements de PME et ETI dans l'innovation et la numérisation. Ces financements sont garantis à hauteur de 70% pour une enveloppe estimée à 650 transactions d'un montant moyen de 130 000 € ;
- 210 M€ pour soutenir le développement durable de PME du secteur agricole. Ces financements garantis à 70% pourront bénéficier à 1 150 PME pour un montant moyen de 130 000 € ;

Le groupe Crédit Agricole est l'un des partenaires les plus importants pour le Groupe BEI, le premier en France en termes de volumes de financements. Cette contribution est significative pour atteindre les objectifs en termes d'action climatique et de durabilité environnementale en France ainsi qu'en Europe, notamment en Pologne (à travers des lignes pan-européennes et des titrisations de portefeuille à hauteur

de 200 millions d'euros) et en Italie (obligations garanties pour 400 millions d'euros dont 25% consacrées à la transition écologique).

Les deux entités s'engagent à renforcer leur collaboration à partir de 2024 sur des projets d'investissement communs et des domaines stratégiques. Cette dynamique de coopération entre Crédit Agricole et le Groupe BEI permet d'identifier plusieurs pistes de collaboration - répondant aux priorités européennes - pour la mise en œuvre de nouveaux projets dans les domaines de la transition énergétique, l'éducation et la santé publique, la bioéconomie, et à travers de nouveaux programmes régionaux en coopération avec le FEI.

« Nous sommes très heureux de poursuivre cette collaboration avec le groupe BEI. Ce partenariat est en parfaite cohérence avec les engagements pris dans le cadre du Projet Sociétal du groupe Crédit Agricole, notamment pour l'accompagnement de nos clients entreprises et agriculteurs dans leur transition énergétique » précise Olivier Gavalda, Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A. en charge de la Banque Universelle.

Ambroise Fayolle, Vice-président de la BEI se félicite que « La BEI et Crédit Agricole amplifient leurs opérations communes pour répondre aux besoins d'investissements des entreprises françaises, en faveur de l'action climatique et de l'innovation. Cette collaboration démontre très concrètement l'importance de l'effort européen pour soutenir la transition verte des PME et du secteur public, en France comme dans le reste de l'UE ».

Marjut Falkstedt, Directrice générale du FEI souligne que « le partenariat fort que nous entretenons avec Crédit Agricole illustre le soutien de l'Europe à l'économie réelle en France. En travaillant main dans la main, le FEI et Crédit Agricole vont pouvoir aider les PME françaises et les agriculteurs avec des montants inégalés, autour de priorités communes comme l'innovation et le développement durable ».

Contacts presse

Christophe Alix | c.alix@bei.org | + 33 6 11 81 30 99

Alexandre Barat | alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr | + 33 6 19 73 60 28

Olivier Tassain | olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr | + 33 6 75 90 26 66

Bénédicte Gouvert | benedicte.gouvert@ca-fnca.fr | + 33 6 77 11 95 46

A propos du groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 145 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,5 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

A propos de la BEI

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. Elle finance des investissements de qualité qui contribuent à la réalisation des grands objectifs de l'UE, notamment en matière de transition juste et de neutralité climatique à l'échelle mondiale.

A propos du FEI

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est de soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) européennes en les aidant à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. À ce titre, le FEI contribue à la réalisation des principaux objectifs stratégiques de l'UE, tels que la compétitivité et la croissance, l'innovation et la transition numérique, l'impact social, les compétences et le capital humain, l'action pour le climat et la durabilité environnementale, et d'autres encore.

A propos de InvestEU

Le programme InvestEU fournit à l'Union européenne des financements essentiels à long terme en mobilisant d'importants fonds publics et privés à l'appui d'une reprise durable. Il permet de générer des investissements supplémentaires en lien avec les grandes priorités européennes, telles que le pacte vert pour l'Europe, la transition numérique et le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). Le programme InvestEU regroupe de multiples outils financiers de l'UE pour appuyer l'investissement en rendant le financement des projets plus simple, plus efficace et plus souple. Il s'appuie sur le succès du précédent Plan d'investissement pour l'Europe, également connu sous le nom de plan Juncker, au titre duquel plus de 500 milliards d'EUR ont été investis entre 2015 et 2021. InvestEU se décompose en trois volets : le fonds, la plateforme de conseil et le portail. Le fonds InvestEU est mis en œuvre par l'intermédiaire de différents partenaires financiers, notamment la BEI, qui investissent dans des projets en recourant à la garantie budgétaire de l'UE de 26,2 milliards d'EUR pour mobiliser au moins 372 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires.